



## RENDEZ-VOUS AUX JARDINS

Guide pratique

Chaque premier week-end du mois de juin, les Rendez-vous aux jardins rassemblent en France plus de 2 300 parcs et jardins historiques et contemporains, privés et publics, et accueillent près de deux millions de visiteurs. Depuis 2018, l'événement est également organisé dans une vingtaine de pays européens.

Cette manifestation, organisée par le ministère de la Culture, direction générale des patrimoines, a pour objectif de faire découvrir à un large public la richesse et la diversité des parcs et jardins tout en s'attachant à mettre en valeur leur dimension artistique et culturelle. Elle permet également de sensibiliser les visiteurs aux actions mises en œuvre afin de faire connaître, conserver, restaurer, créer des jardins, transmettre des savoir-faire et former les jardiniers et paysagistes.

<http://www.culturecommunication.gouv.fr/Thematiques/Monuments-historiques-Sites-patrimoniaux-remarquables/Presentation/Focus/Parcs-et-jardins>

Outre l'ouverture massive de parcs et jardins privés et publics, cette manifestation est l'occasion de mettre en place des animations (3 700 en 2018), et plus particulièrement en lien avec le thème national : visites guidées, démonstrations, ateliers pour les enfants, expositions, promenades musicales, jeux/concours, etc.

Les Rendez-vous aux jardins ont lieu pendant 3 jours (vendredi, samedi et dimanche), la journée du vendredi - plus particulièrement réservée aux scolaires - représente une occasion privilégiée de collaborer avec des structures éducatives. Le samedi et le dimanche, les jardins sont largement ouverts à tous les publics.

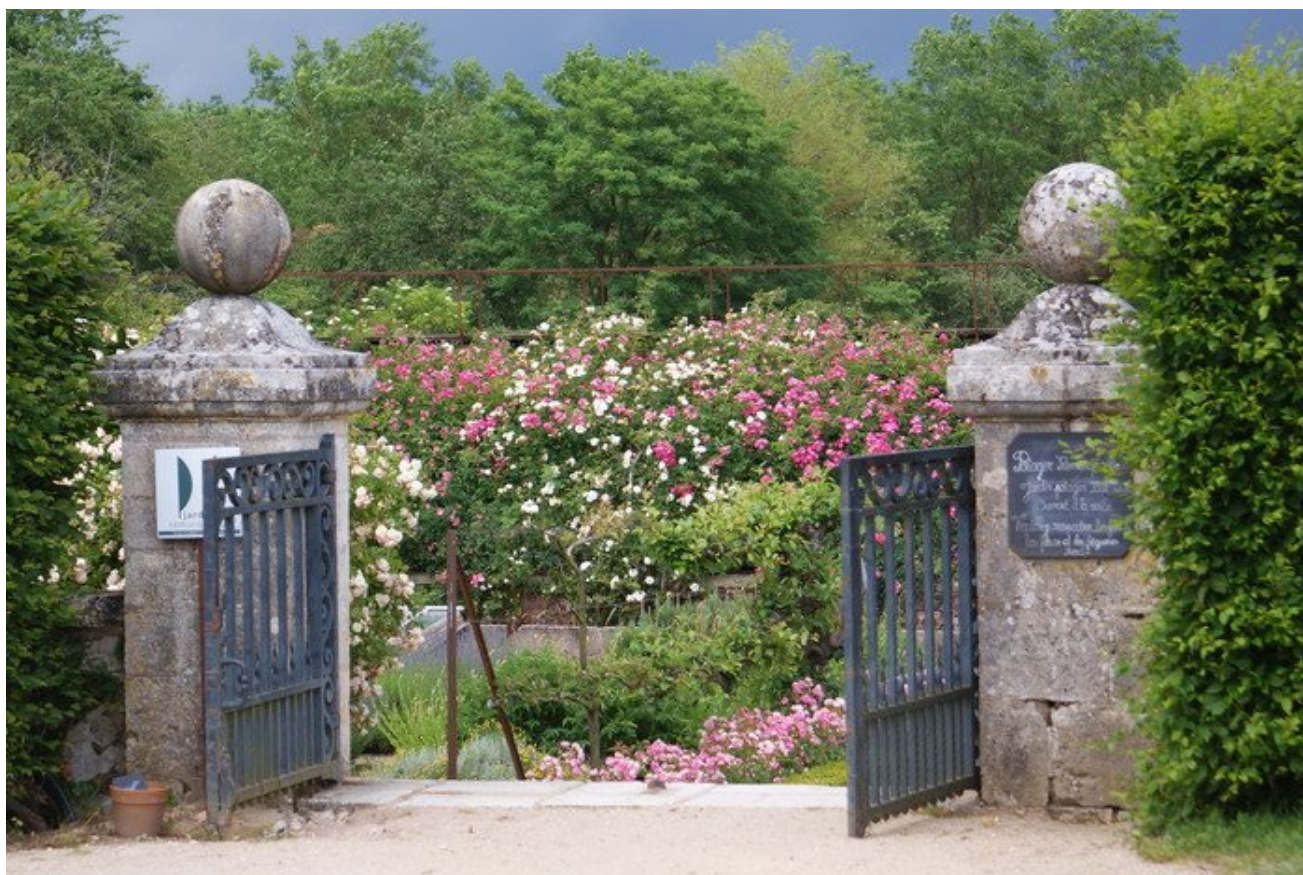
Les directions régionales des Affaires culturelles, responsables de la mise en œuvre de cette opération dans les régions, établissent un programme qui recense tous les parcs et jardins ouverts et présente les animations organisées spécifiquement à cette occasion. Ce programme est largement diffusé sous format web et/ou papier.

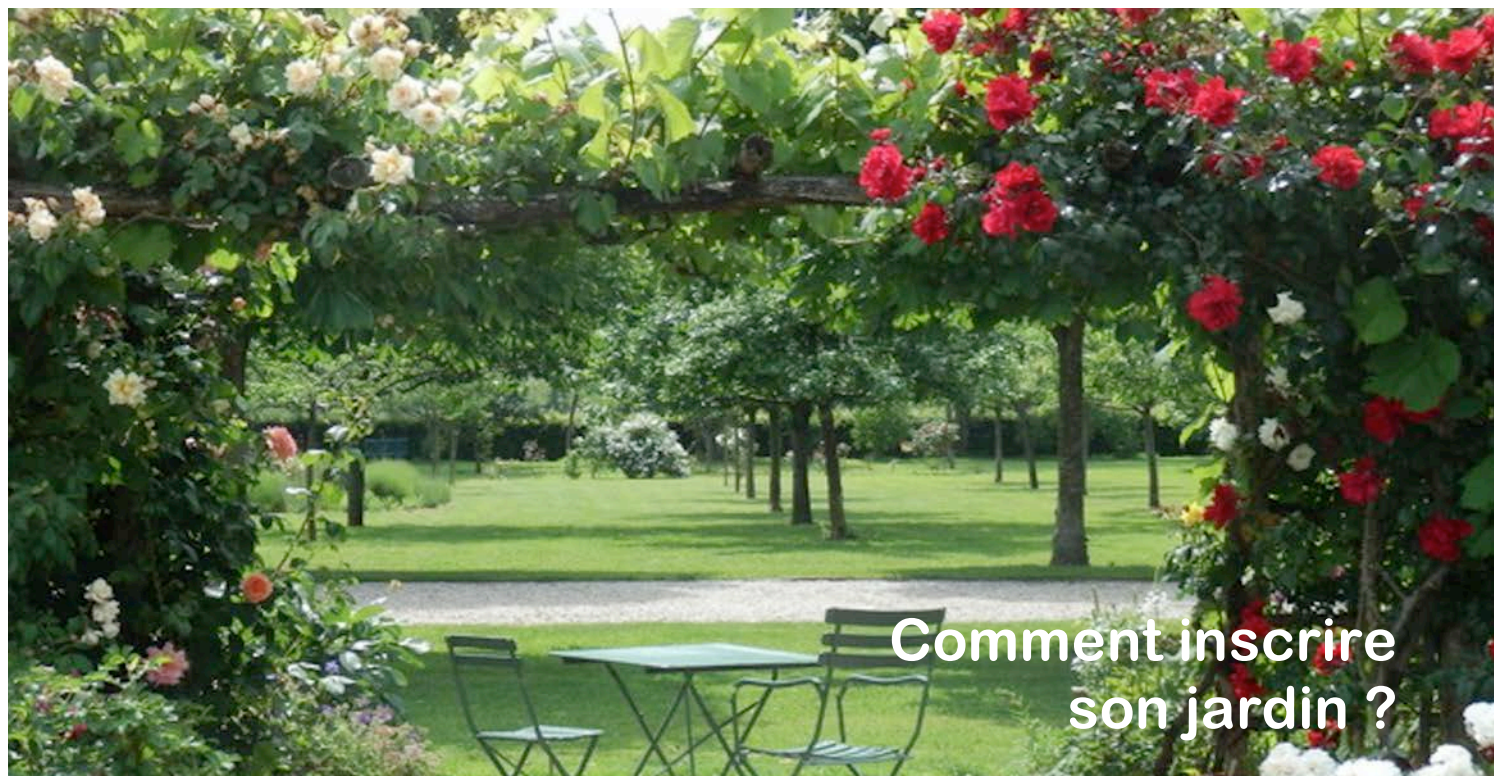
- **Vous êtes propriétaire d'un jardin que vous souhaitez ouvrir dans le cadre des Rendez-vous aux jardins.**
- **Vous ouvrez votre jardin et vous souhaitez proposer une animation.**
- **Vous êtes un professionnel, une association..... et vous souhaitez proposer une animation à un propriétaire de jardin lors des Rendez-vous aux jardins (ou plus longtemps pendant la saison).**

### **Ce guide pratique vous accompagnera dans vos démarches**

Il vous indiquera la procédure à suivre pour ouvrir votre jardin et vous donnera des idées pour organiser des activités spécifiques dans le cadre de cette manifestation. Une liste de contacts et d'organismes ressources vous est également proposée pour favoriser une meilleure mise en réseau des acteurs du monde des jardins. Cette liste n'est pas exhaustive et peut être enrichie, notamment, à l'échelon local ou régional.

nb : aucun accord n'a été formellement établi avec tous ces organismes dans le cadre des Rendez-vous aux jardins, dont les coordonnées vous sont transmis à titre indicatif. Il vous revient, en fonction de vos choix, de contacter éventuellement l'un ou plusieurs de ces professionnels et de ces associations spécialisées pour leur proposer de mener un projet en commun.





## Comment inscrire son jardin ?

### Quelles sont les conditions à remplir pour ouvrir votre jardin ?

- Le jardin, historique ou contemporain, doit avoir un intérêt esthétique, architectural, paysager, botanique...
- Il doit être entretenu ;
- L'accueil du public doit être assuré dans les meilleures conditions. Il est souhaité :
  - la présence du propriétaire, du paysagiste, du jardinier, ou d'un accompagnateur ;
  - l'organisation de visites guidées et/ou la mise à disposition de supports d'aide à la visite ;
- L'accès du jardin à des tarifs préférentiels et l'organisation d'animations exceptionnelles sont préconisés ;
- La gratuité doit être privilégiée pour les moins de 18 ans, notamment le vendredi (journée plus particulièrement dédiée aux scolaires).

### Quelles sont les démarches à suivre ?

Les inscriptions se font en ligne sur l'application Open Agenda. Rendez-vous sur l'agenda de votre région : <https://openagenda.com/agendas?search=rendez-vous+aux+jardins> -

Chaque fiche d'inscription fait l'objet d'une validation par l'organisateur en région avant publication sur le site internet national [www.rendezvousauxjardins.fr](http://www.rendezvousauxjardins.fr)

Vous pouvez aussi vous rapprocher de l'organisateur de l'opération dans votre région (direction régionale des Affaires culturelles et l'association des parcs et jardins pour la Bretagne), qui vous accompagnera dans vos démarches :

**Auvergne-Rhône-Alpes**  
M. Jean-Pierre Commun  
[jean-pierre.commun@culture.gouv.fr](mailto:jean-pierre.commun@culture.gouv.fr)

**Bourgogne-Franche-Comté**  
Mme Gaëlle Grement  
[gaelle.grement@culture.gouv.fr](mailto:gaelle.grement@culture.gouv.fr)

**Bretagne**  
APJB - Mme Agnès Gauthier  
[aggatour@yahoo.fr](mailto:aggatour@yahoo.fr)

**Mme Isabelle Baguelin**  
[isabelle.baguelin@culture.gouv.fr](mailto:isabelle.baguelin@culture.gouv.fr)

Centre Val de Loire  
Mme Line Mélézan  
[line.melezan@culture.gouv.fr](mailto:line.melezan@culture.gouv.fr)

Mme Sylvie Marchand  
[sylvie.marchand@culture.gouv.fr](mailto:sylvie.marchand@culture.gouv.fr)

Corse  
M. Jean-Luc Sarrola  
[jean-luc.sarrola@culture.gouv.fr](mailto:jean-luc.sarrola@culture.gouv.fr)

Grand-Est  
Mme Alice Fey  
[alice.fey@culture.gouv.fr](mailto:alice.fey@culture.gouv.fr)

Guadeloupe  
Mme Patricia Sartena  
[patricia.sartena@culture.gouv.fr](mailto:patricia.sartena@culture.gouv.fr)

Guyane  
Mme Edith Mathis  
[edith.mathis@culture.gouv.fr](mailto:edith.mathis@culture.gouv.fr)

Hauts-de-France  
M. Laurent Barrois  
[laurent.barrois@culture.gouv.fr](mailto:laurent.barrois@culture.gouv.fr)

Ile-de-France  
Mme Sophie Delvainquière  
[sophie.delvainquiere@culture.gouv.fr](mailto:sophie.delvainquiere@culture.gouv.fr)

La Réunion  
Mme Françoise Kersebet  
[francoise.kersebet@culture.gouv.fr](mailto:francoise.kersebet@culture.gouv.fr)

Martinique  
Mme Laurence Hamelin  
[laurence.hamelin@culture.gouv.fr](mailto:laurence.hamelin@culture.gouv.fr)

Normandie  
Mme Elodie Philippe  
[elodie.philippe@culture.gouv.fr](mailto:elodie.philippe@culture.gouv.fr)

Mme Guylène Fauq  
[guylene.fauq@culture.gouv.fr](mailto:guylene.fauq@culture.gouv.fr)

M. Emmanuel Jouanno  
[emmanuel.jouanno@culture.gouv.fr](mailto:emmanuel.jouanno@culture.gouv.fr)

Nouvelle-Aquitaine  
Mme Stéphanie Bérusseau  
[stephanie.berusseau@culture.gouv.fr](mailto:stephanie.berusseau@culture.gouv.fr)

[jardins.nouvelle-aquitaine@culture.gouv.fr](mailto:jardins.nouvelle-aquitaine@culture.gouv.fr)

Occitanie  
Mme Marie-Christine Bohn  
[marie-christine.bohn@culture.gouv.fr](mailto:marie-christine.bohn@culture.gouv.fr)

Pays de la Loire  
M. Guillaume de la Chapelle  
[guillaume.de-la-chapelle@culture.gouv.fr](mailto:guillaume.de-la-chapelle@culture.gouv.fr)

Mme Ludivine Lefeuvre  
[ludivine.lefeuvre@culture.gouv.fr](mailto:ludivine.lefeuvre@culture.gouv.fr)

Provence Alpes Côte d'Azur  
Mme Brigitte Larroumec  
[brigitte.larroumec@culture.gouv.fr](mailto:brigitte.larroumec@culture.gouv.fr)

- Vous pouvez également prendre contact avec les correspondants locaux **du Comité des Parcs et Jardins, des associations Vieilles maisons françaises et La demeure Historique** qui collaborent, auprès du ministère de la Culture, à l'organisation de cette opération.

<http://www.parcsetjardins.fr/associations.php>

*Le Comité des Parcs et Jardins de France a été créé en 1990 à l'initiative de l'Association des Parcs Botaniques de France, des Vieilles Maisons Françaises, de la Demeure Historique et des associations de Bretagne, de Normandie et de la Sarthe. Il réunit 34 associations régionales et départementales.*

<http://www.vmfpatrimoine.org/>  
<https://www.demeure-historique.org/>

*Ces associations, partenaires des Rendez-vous aux jardins à l'échelon national, se consacrent à la sauvegarde et à la mise en valeur du patrimoine bâti et paysager.*



**Vous avez le loisir d'organiser tout type d'animation et pour tous les publics, durant le week-end, et plus particulièrement pour les scolaires le vendredi.**

**Ces animations peuvent être :**

- des visites guidées du jardin ou un parcours de plusieurs jardins (privés et/ou publics) sous la conduite du propriétaire, d'un jardinier, d'un paysagiste, d'un guide professionnel, d'un historien, d'une association, etc. ;
- des parcours urbains de jardin en jardin sous la conduite des services des espaces verts de la ville ou autre structure locale ;
- des circuits de visite organisés par des professionnels du patrimoine des jardins et du paysage : Villes et pays d'art et d'histoire, Conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE), Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE) ;
- des démonstrations de savoir-faire (technique de jardinage, taille d'arbustes, de fleurs...) par des professionnels ;
- des ateliers, pour tous les publics (ateliers de rempotage, d'art floral, de dessins, de plans de jardins, de réalisation d'herbier, de cuisine, de photos, de senteurs, ateliers liés à la biodiversité, à l'eau, à l'installation de ruches, etc. ;
- des créations de jardins ou de potagers, éphémère ou pérenne (avec éventuellement des visites de scolaires plusieurs fois dans l'année, à chaque changement de saison, par exemple et présentation d'un projet avec l'école le vendredi ou le mercredi précédent (si plus aisé pour les organisateurs et les parents d'élèves). Ce projet pourrait être mis en œuvre dans le cadre de l'opération **"Adoptez un jardin"** organisée dans certaines régions (cf p.10) ;
- des animations et/ou des promenades musicales (le jardin pourrait être proposé comme lieu de répétition pour les élèves des écoles de musique avant les concours et spectacles de fin d'année par exemple...);
- des spectacles, des visites théâtralisées ;

- des jeux de piste, enquête, chasse au trésor, rallye vélo ;
- des lectures (textes, poésies...) dans les jardins par des amateurs ou des professionnels (éventuellement des agents des bibliothèques) ;
- des grainothèques organisées en lien avec des associations spécialisées, ou éventuellement avec des bibliothèques/des médiathèques. Nombre d'entre-elles organisent depuis plusieurs années des grainothèques dans le courant du printemps souvent en association avec des mises en valeur d'ouvrages d'art, botaniques.... sur les jardins ;
- le déplacement d'un bibliobus dans le jardin ou d'un agent de la bibliothèque pour proposer des lectures dans les jardins pourrait également être envisagé ;
- des expositions dans le jardin ou dans une médiathèque située à proximité du jardin (présentation d'un projet, soit en amont des Rendez-vous aux jardins soit en restitution du travail effectué) ;
- des conférences par des associations, des professionnels du monde des jardins, des historiens.

**Pour mettre en œuvre ces activités, vous trouverez ci-dessous une liste de différents organismes ou personnes que vous pourriez contacter. Si l'organisme possède plusieurs niveaux à l'échelle du territoire (régional, départemental, ville...) privilégier l'échelon le plus local et contacter de préférence le service de communication ou le service des publics.**

## LES PROPRIÉTAIRES ET LES JARDINIERS

- **Propriétaire et jardinier du jardin concerné**  
La liste des jardins participants est accessible sur le portail national : <https://rendezvousauxjardins.culturecommunication.gouv.fr/>
- **Jardiniers municipaux.** Plusieurs interlocuteurs possibles :
  - les services des espaces verts de chaque municipalité
  - l'association des responsables nature en ville (Hortis) : <http://www.hortis.fr>
  - l'association des Ingénieurs Territoriaux de France  
L'association des Ingénieurs territoriaux de France, forte de ses presque 5000 membres, est un réseau d'échanges et de capitalisation d'expériences au service de l'aménagement et du développement territorial. Implantée dans chaque région.  
<http://www.aitif.fr/>
- **Jardiniers et jardiniers d'art dans les domaines nationaux.** Se renseigner auprès des domaines situés à proximité du jardin (intervention à étudier en fonction des disponibilités des jardiniers le vendredi ou le mercredi précédent, sachant que le samedi et le dimanche, ils sont souvent mobilisés dans leurs propres jardins pour accueillir le public. Un circuit de visites entre plusieurs jardins dont un domaine national à proximité (type route des jardins) peut également être étudié.  
<http://www.culturecommunication.gouv.fr/Thematiques/Monuments-historiques-Sites-patrimoniaux-remarquables/Presentation/Focus/Parcs-et-jardins>
- **Jardiniers paysagistes (réalisation) et paysagistes concepteurs (conception) professionnels**
  - L'annuaire des jardiniers paysagistes : <http://www.lesentreprisesdupaysage.fr/>
  - Val'Hor – les professionnels du végétal : <https://www.valhor.fr/>
  - Fédération française du Paysage : <http://www.f-f-p.org/fr/>
  - Annuaire des paysagistes de France : <http://www.paysagistesdefrance.com/>

- **Jardiniers amateurs**

Il existe de nombreuses associations spécialisées dans le domaine des jardins. Cette liste n'est donc pas exhaustive, vous pouvez également faire des recherches spécifiques à proximité du jardin concerné.

- l'école des jardiniers : <http://lecoledesjardiniers.fr/>
- association Jardinot : <http://jardinot.org/>
- Jardins familiaux et ouvriers <http://www.jardins-familiaux.asso.fr/>
- Jardins partagés : <http://jardins-partages.org/>

## LES GUIDES PROFESSIONNELS

- **Conférencier et animateur Villes & pays d'art et d'histoire (VPAH) :**

<http://www.vpah.culture.fr/>

*Les Villes et Pays d'art et d'histoire - réseau regroupant 190 villes et pays d'art et d'histoire attachées à la valorisation et à l'animation de l'architecture et du patrimoine*

- **Guide des offices de tourisme**

<http://www.tourisme.fr/annuaire-offices-tourisme-en-france.htm>

- **Guide des parcs naturels régionaux :** <http://www.parcs-naturels-regionaux.fr>

## AUTRES RESSOURCES INSTITUTIONNELLES ET ÉCOLES

Se renseigner en priorité auprès de la structure proche du jardin ou consulter les sites internet ci-dessous

- **Les Conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE)**

*Les CAUE dispensent des conseils pour des particuliers, des élus, des professionnels de la Culture, des enseignants..... Présents à l'échelon départemental, ils assurent régulièrement des permanences auprès des municipalités –*

Liste départementale <http://www.fncaue.com/votre-caue-vous-aide/>

- **les écoles d'art, d'architecture, du paysage....**

École nationale supérieure du paysage de Versailles [www.ensnp.fr](http://www.ensnp.fr)

École nationale supérieure de la nature et du paysage de Blois [http://www.ecole-paysage.fr/site/ensp\\_fr/index.htm](http://www.ecole-paysage.fr/site/ensp_fr/index.htm)

École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Lille : <http://www.lille.archi.fr/>

École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux :

<http://www.bordeaux.archi.fr/>

- **les écoles d'horticulture et d'agriculture**

Liste des établissements d'enseignement agricole : <https://www.educagri.fr/les-etablissements-publics.html>

Ecole du Breuil : <http://www.ecoledubreuil.fr/>

Ecole d'horticulture du Jardin du Luxembourg :

[https://www.senat.fr/visite/jardin/ecole\\_dhorticulture\\_du\\_jardin\\_du\\_luxembourg.html](https://www.senat.fr/visite/jardin/ecole_dhorticulture_du_jardin_du_luxembourg.html)

Lycée horticole Montreuil : <http://www.lyceehorticulture93.fr/>

- **les bibliothèques et les médiathèques**

Annuaire des bibliothèques départementales de prêt :

<http://www.abd-asso.org/index.php/les-bdp/annuaire-bdp>

- **les conservatoires de musique**  
[https://fr.wikipedia.org/wiki/Liste\\_des\\_conservatoires\\_de\\_musique,\\_danse\\_et\\_art\\_dramatique\\_en\\_France](https://fr.wikipedia.org/wiki/Liste_des_conservatoires_de_musique,_danse_et_art_dramatique_en_France)
- **les théâtres** (se renseigner auprès d'un théâtre de proximité).

## LES ASSOCIATIONS SPÉCIALISÉES

### Patrimoine & Jardins

#### Associations apportant un soutien national aux Rendez-vous aux jardins :

- Les Jardins de Noé : <http://www.jardinsdenoe.org/>
- GNIS : <http://www.gnis.fr/>
- Botanistes des jardins des plantes, muséum, association des jardins botaniques  
<http://jbf-pf.org/>
- Associations des Parcs botaniques de France : <http://apbf.asso.free.fr/>
- Société nationale d'horticulture de France : <https://www.snhf.org>
- Centres permanents d'initiative pour l'environnement : <http://www.cpie.fr>
- Conservatoire des collections végétalisées : <http://www.ccvf-france.org/>
- Conservatoire des jardins et paysages : <http://www.conservatoire-jardins-paysages.com/>
- Jardins et Santé – Jardins thérapeutiques : <http://www.jardins-sante.org/>
- Observatoire de la biodiversité des Jardins : <http://vigienature.mnhn.fr/>
- Graine de Jardin : <http://www.grainedejardin.fr/>
- Réseau Cocagne : <http://www.reseaucocagne.asso.fr/>
- Association des Jardins Potagers et Fruitières de France : [www.potagers-de-france.com](http://www.potagers-de-france.com)
- Association Française pour l'Art Topiaire et le Buis : [www.ebts.org](http://www.ebts.org)
- Réseau Théâtres de Verdure : [www.reseautheatreverdure.com](http://www.reseautheatreverdure.com)
- Arbres : <http://www.arbres.org/association.html>
- Fondation du patrimoine : [www.fondation-patrimoine.com](http://www.fondation-patrimoine.com)
- French Heritage Society : [www.frenchheritagesociety.org](http://www.frenchheritagesociety.org)
- Icomos : [www.icomos.org](http://www.icomos.org)
- Maisons Paysannes de France : <http://www.maisons-paysannes.org>  
*L'association nationale MPF conseille les particuliers et collectivités sur la sauvegarde du patrimoine rural bâti et paysager et organise parfois des visites*

### Environnement et biodiversité

- Société Centrale d'Apiculture : <https://www.la-sca.net/>
- Opie (Office Insectes Environnement) :  
<http://www.insectes.org/opie/monde-des-insectes.html>
- LPO (Ligue de protection des oiseaux) - Bureaux départementaux :  
<https://www.lpo.fr/la-vie-associative/le-reseau-lpo>
- Fédération CPN (Connaitre Protéger Nature) : <http://www.fcpn.org/>
- Vigie nature école : <https://www.vigienature-ecole.fr/>



## DES PROFESSIONNELS EN LIEN AVEC LES JARDINS

- **Pépiniériste, horticulteur, jardinerie**
  - L'annuaire des artisans du végétal : <https://horticulteurs-pepinieristes.lesartisansduvegetal.com/>
  - L'annuaire des entreprises engagées Fleurs de France : <https://www.labelfleursdefrance.fr/le-label/cartographie-des-engages/>
  - L'annuaire des entreprises certifiées Plante Bleue, le label éco-responsable des entreprises de production horticole : <https://www.plantebleue.fr/ou-trouver-plante-bleue/trouver-une-entreprise-certifiee/>
- **Jardineries**

L'annuaire des jardineries – Fédération nationale des métiers de la jardinerie : <https://www.fnmj.net/trouver-votre-jardinerie.php>
- **Écoles de cuisine**, située à proximité, ou **ateliers floraux** avec, par exemple, un fleuriste près de chez vous

## DES RÉSEAUX EUROPÉENS POUR ORGANISER DES CIRCUITS FRONTALIERS

Il existe plusieurs associations européennes mettant en réseau des jardins à travers l'Europe et proposant des circuits de visites frontaliers

Réseau Européen de Jardins Historiques (REJHIS) : <http://europeanhistoricgardens.eu/fr/>

Institut Européen des Jardins et Paysages (IEJP) : <http://europeangardens.eu/>

Jardins ouverts de Belgique / Open Tuinen van België : <http://www.jardinsouverts.be/>

European Garden Heritage Network - EGHN : [www.eghn.org](http://www.eghn.org)

Associazione Parchi e Giardini d'Italia : <http://www.apgi.it/>

Botanica – Suisse : <https://botanica-suisse.org>

AEPJP – Asociación Española de Parques y Jardines Públicos : [www.aepjp.es](http://www.aepjp.es)

European Boxwood and Topiary Society EBTS : <https://www.ebts.org>



## Accueil des groupes scolaires // Activités jeune public

### I. Accueillir des enfants lors des Rendez-vous aux jardins

**Vous souhaitez inviter une classe dans votre jardin le vendredi des Rendez-vous aux jardins (ou le mercredi précédent si plus aisé pour les organisateurs et les parents d'élèves) et/ou proposer des ateliers à destination des enfants.**

Nous vous suggérons de contacter directement une structure scolaire ou éducative. Les listes des écoles, centres de loisirs, maisons de la jeunesse et de la culture, foyers ruraux, centres sociaux, crèches ou structure d'accueil petite enfance sont accessibles en ligne sur les sites internet des mairies.

Toutes les personnes et organismes ressources mentionnées dans ce guide peuvent aussi être sollicités dans le cadre d'un projet destiné au jeune public le samedi et le dimanche.

### II. Accueillir des enfants toute l'année

**Une structure scolaire peut être mobilisée dans le cadre de l'opération « Adoptez un jardin »**

Cette opération, qui se déroule sur une année scolaire, est destinée à faire adopter un jardin par les élèves d'une classe d'une école primaire, d'un collège, ou d'un établissement d'enseignement agricole. Elle est pilotée par l'enseignant et prend appui sur un ensemble d'interventions et de visites de spécialistes (jardiniers, paysagistes, artistes, botanistes...).

<http://www.culturecommunication.gouv.fr/content/download/55015/426770/version/2/file/jardin%20-%202012%20-%20009%20-%20Adoptez%20un%20jardin%20-%20document%20m%C3%A8re%2028%2008%202012%20.pdf>

**Plusieurs sites peuvent vous fournir de supports pédagogiques :**

<http://www.jardinons-ensemble.org>

Office central de la coopération à l'école : <http://www2.occe.coop/>

<http://www.jardinvoyageur.com/>

<http://associationjannat.blogspot.fr/>

<http://reseaucoleetnature.org/>

<https://www.jardinons-alecole.org/documents-enfants-jardin-jardinage.html>



## Vous souhaitez proposer une animation dans un jardin

**Vous êtes une compagnie théâtrale, musicale, une association culturelle, un artiste plasticien, un professionnel du jardin et vous souhaitez entrer en contact directement avec un jardin participant à Rendez-vous aux jardins ou un organisateur en région.**

Nous vous invitons à vous rapprocher du propriétaire du jardin directement. Vous pouvez consulter la liste des jardins participants dans votre région sur le portail national :

<https://rendezvousauxjardins.culture.gouv.fr/> (programme en ligne à partir de mi-avril)

**ou rendez-vous sur les sites internet de chaque drac (direction régionale des affaires culturelles) où le programme régional reste disponible en pdf.**

Vous pouvez aussi vous adresser aux services culturels de votre mairie ou à l'office de tourisme pour connaître les jardins près de chez vous.



## I. Thème 2019 : Les animaux au jardin

Ce thème propose de réfléchir aux rapports que l'homme entretient avec son environnement et la biodiversité. Les animaux sont une composante indispensable des jardins. Si certaines espèces animales peuvent être nuisibles pour le jardin (rongeurs, puceron, pyrale du buis, doryphore, limace, chevreuil, etc.), d'autres contribuent à son entretien naturel (coccinelle, ver de terre, pollinisateurs, hérisson, mouton, cheval de trait). L'animal est par ailleurs un sujet récurrent de la statuaire ou de l'ornement de jardin.

[Téléchargez les Actes de la journée d'étude sur le thème « les animaux au jardin »](#)

## II. Les inscriptions via Open Agenda

Les inscriptions se font en ligne sur l'application Open Agenda. Rendez-vous sur l'agenda de votre région : <https://rendezvousauxjardins.culture.gouv.fr/en-pratique/Participer-a-l-evenement>

Chaque fiche d'inscription fait l'objet d'une validation par l'organisateur en région avant publication sur le site internet national.

## III. Le visuel national et le matériel de communication

Le visuel de chaque édition fait l'objet d'une consultation de graphistes opérée par le ministère de la Culture au niveau national. Il est diffusé, la 1<sup>ère</sup> quinzaine d'avril, sous format numérique à tous les jardins participants, aux partenaires de l'opération et aux différents lieux de diffusion (municipalités, offices de tourisme...). Les affiches parviennent chez les destinataires 3 semaines avant l'événement.



## Comment passer commande des affiches ?

Chaque propriétaire peut recevoir des affiches pour les diffuser dans des lieux de passage à proximité de son jardin (boulangerie, épicerie, librairie...) afin de communiquer le plus largement possible sur l'opération.

Pour toute question supplémentaire ou commande non enregistrée, n'hésitez pas à contacter la coordination nationale de l'opération : [contact.rdvj@culture.gouv.fr](mailto:contact.rdvj@culture.gouv.fr)

Tous les formats électroniques (affiches dans différents formats, bannières, pavés) sont disponibles en téléchargement sur le site national :

<https://rendezvousauxjardins.culture.gouv.fr/>

## Bons Rendez-vous aux jardins !



Ministère de la Culture  
Direction générale des patrimoines  
Département de la communication  
182, rue Saint-Honoré  
75033 Paris cedex 01  
[www.culturecommunication.gouv.fr](http://www.culturecommunication.gouv.fr)

[contact.rdvj@culture.gouv.fr](mailto:contact.rdvj@culture.gouv.fr)

### Crédits photographiques :

© Jardin de Brantes à Sàrgues / © Château de la Bussière. Drac Centre Val de Loire / © Jardins de Chaligny / © Jardin du Grand Pré Cieux à Le Châtelard / © Jardins du Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement Sèvre et Bocage, La Flocellière / © Musée de la Prinerie de Verdun / Jardin de l'Evêché de Castres © DDM / © Les Jardins de Colette